

Interview

témoignage



Grégory DEMARET
ING 1995

Directeur des Infrastructures et de l'Urbanisme Opérationnel à la Communauté d'Agglomération de la Martinique

Aménagement & Territoires : Bonjour Grégory, quel est ton parcours professionnel ? Comment es-tu arrivé au sein de la Communauté d'Agglomération de la Martinique ?

Grégory DEMARET : A ma sortie de l'école en 1995, j'ai pris un premier poste en relation avec ma voie d'approfondissement de 3ème année, Routes. J'ai donc occupé le rôle de responsable de la Cellule Etudes Routières et Travaux à la DDE de Charente.

En 1999, j'ai voulu vivre une expérience Outre-Mer, et j'ai été nommé responsable de la cellule parasismique à la DDE de la Martinique, où j'ai pris très vite la mesure de mon poste en raison de la survenue d'un séisme de magnitude 5,4 le lendemain de mon arrivée – j'ai de ce

fait reçu une lettre de mission du Préfet de la Martinique inter-services de l'Etat pour mettre au point un programme de prévention alliant expertises, formations, informations, et travaux de confortement. Dans ce poste très transversal, j'étais en relation directe avec les services préfectoraux.

Puis en 2003, j'ai changé de service pour me diriger vers un poste d'ingénierie publique, où j'ai effectué des missions de maîtrise d'œuvre, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conduite d'opérations. Cela a été une révélation pour moi en termes de vocation.

C'est donc tout naturellement que j'ai postulé sur un poste de directeur adjoint à la voirie au sein de la Communauté d'Agglomération du Centre de la

Martinique en 2004. J'ai ainsi anticipé la fin de l'ingénierie publique au sein des services de l'Etat. Au fil des années, la Direction de la Voirie s'est étoffée avec des missions complémentaires – j'ai été nommé ingénieur principal en 2005 et Ingénieur en Chef en 2011.

Au cours de ces années, j'ai notamment été le chef de projet de la construction du Centre Aquatique Communautaire, projet de 23 M€, avec un bassin extérieur en inox, homologué aux normes internationales. Il a ouvert ses portes en 2015 avec le label « Bâtiment exemplaire » délivré par l'ADEME.

A&T : Quelles sont tes missions actuelles ?

GD : Je suis actuellement le Directeur des Infrastructures et de l'Urbanisme



Place publique communautaire en rive droite de la Rivière Case Navire (Ville de Schoelcher)
© Jean-François PRADAL

Opérationnel - c'est un poste de maîtrise d'ouvrage avec l'animation d'une équipe d'une dizaine de personnes réparties sur trois services. C'est une mission de conseil auprès des élus, pour la définition et la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'investissements sur les domaines cités supra. En 2017, on m'a également nommé chef de projet pour la mise en œuvre opérationnelle de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur le territoire Centre - mon passé au sein des services de l'Etat n'est sûrement pas étranger à cette nomination. C'est une mission que j'ai prise à bras le corps, en travaillant notamment avec les autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la Martinique, afin d'arriver à une vision territoriale cohérente à l'échelle de l'île. Nous arrivons actuellement à la phase de présentation aux élus du plan d'actions, qu'il conviendra ensuite de piloter après sa validation.

A&T : Quels sont les intérêts spécifiques de ton domaine d'activités ?



Centre Aquatique Communautaire Pierre SAMOT et son bassin de 50 m en acier inoxydable extérieur, homologué aux normes FINA (Ville du Lamentin) © Jean-François PRADAL

GD : C'est un poste très polyvalent en termes d'activités : je touche à la fois au domaine portuaire, de la voirie, des places publiques, de l'instruction des permis de construire, et aussi de la prévention des inondations. Je suis aussi support pour d'autres directions comme la direction de gestion des déchets, ou direction du développement économique pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur projet, partie infrastructures, comme par exemple la viabilisation des nouvelles Zone d'Activités Économiques communautaires, ou la requalification des anciennes.

A&T : Quelles sont les motivations et les contraintes de ce type de poste, de structure ?

GD : J'ai toujours été attiré par l'opérationnalité – cela demande une grande disponibilité, une belle agilité pour passer d'un domaine à l'autre, et une adaptabilité à toute épreuve – rien ne se passe jamais comme prévu – chaque



Vue vers la Pointe des Sables, lieu d'implantation du projet Z'AB depuis le port de plaisance de l'Etang Z'abricots (Ville de Fort de France) © Jean-François PRADAL

jour vient avec son lot de surprises. C'est un poste passionnant avec des collaborateurs compétents et motivés, mais c'est aussi un poste où on dépense vraiment beaucoup d'énergie. La mienne est certainement renouvelable, mais uniquement jusqu'en 2037.

A&T : Comment définirais-tu la notion de « transitions » ? A quoi s'appliquent-elles dans ton activité ?

GD : Une transition est au sens littéral une phase de changement majeur. Dans mon poste, je touche à plusieurs transitions :

- la mobilité par la création d'itinéraires en modes doux, déclinaisons opérationnelles directes des orientations du

- Plan Climat Air Énergie Territorial,
- le renouvellement urbain, avec des projets s'inscrivant dans une démarche ANRU⁽¹⁾
- les solutions fondées sur la nature, avec la participation à un programme démonstrateur européen, regroupant 10 sites dont 1 en Martinique et 1 en Guyane. Il s'agit pour nous de tester un système d'accrétion des fonds marins afin de favoriser l'extension de la mangrove au-delà d'une pointe dénommée la Pointe des Sables
- l'économie circulaire, avec une vision opérationnelle des projets de ressourcerie/recyclerie élaborée par mes collègues de la direction des déchets
- la résilience des territoires aux risques majeurs avec la mise en œuvre de la

compétence GEMAPI. Je suis également membre de l'AFPS, Association Française du Génie Parasismique, et je suis inspecteur d'urgence afin de pouvoir expertiser l'état des bâtiments après une crise sismique.

A&T : Si on te dit que les collectivités sont des acteurs majeurs des transitions, qu'est-ce que cela t'inspire ?

GD : Les collectivités ne peuvent être que des acteurs majeurs des transitions. Au-delà des orientations européennes et nationales, les collectivités contribuent à élaborer à travers leurs documents respectifs de planification un projet de territoire, qui prend en compte leurs spécificités.

A&T : Quelles sont les conditions de réussite pour la mise en œuvre des transitions ?

GD : Le principal facteur de succès est à mon sens l'adhésion de la population au projet de territoire. Pour cela, il doit être co-construit avec l'ensemble des acteurs du territoire et être accessible et lisible par l'ensemble de la population.

A&T : Quelle est le rôle des ingénieurs dans cette mise en œuvre ?

GD : Les ingénieurs ont une très forte expertise technique. Nous devons la revendiquer mais nous devons aussi l'animer. C'est l'un des rôles à mon sens d'associations comme l'AITPE : recenser les experts au sein de notre communauté, afin de pouvoir y faire appel quand une question relative à un sujet précis se pose. Être en capacité d'aller chercher la bonne ressource dans des délais très courts.

(1) Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Mais nous devons aussi nous ouvrir aux autres, afin de ne pas être perçu uniquement comme des hypers techniciens. Nous sommes bien plus que cela. Pour réussir les transitions, nous devons être capables de faire partager nos valeurs, nos idées, et de fédérer autour de nos projets l'ensemble des ingénieurs des différentes structures du territoire.

Je crois fondamentalement aux bienfaits de temps de partages d'expérience. J'attache aussi de l'importance aux sujets non techniques, comme le développement personnel. Mieux se connaître pour mieux accepter l'autre dans ses différences nous permet d'être de meilleurs ingénieurs. C'est essentiel quand nous travaillons sur des sujets complexes comme celui des transitions.

A&T : Quelles en sont les facteurs de risque à ton sens ?

GD : A mon sens, il est très tentant mais aussi très dangereux de ne percevoir les transitions que sous l'angle technique, et d'oublier les autres dimensions notamment la dimension sociétale. Chacun doit se sentir considéré comme un citoyen à part entière et trouver sa place dans le projet de territoire.

Pour cela, nous devons trouver les bons leviers afin de créer du lien dans le mille-feuille administratif, en mettant en avant nos intérêts communs. Bien connaître les personnes qui travaillent dans les structures permet de dépasser les égos personnels et institutionnels.

En synthèse, je dirais que la notion de transition ne peut pas se décréter, elle doit être incarnée à tous les niveaux de responsabilité.

A&T : Quelles sont les difficultés rencontrées sur le terrain ? Comment y remédier ?

GD : Nous faisons actuellement face à



Vue sur le site de Port Cohé et en arrière un site de réhabilitation d'une mangrove dégradée (Ville du Lamentin) © Jean-François PRADAL

plusieurs urgences : du fait de la crise sanitaire, la situation économique s'est fragilisée, et la précarité s'est accentuée. Les plus vulnérables sont les plus impactés. De ce fait, communiquer avec les administrés devient rapidement une séance de revendications pour les besoins du quotidien. Se projeter sur le moyen/long terme n'est pas simple quand l'avenir proche devient incertain.

Une articulation bien coordonnée entre les collectivités est donc indispensable : les municipalités se retrouvent ainsi « au front » face à une population en demande de service de proximité. Au niveau des EPCI, nous n'avons pas la même pression du quotidien : nous pouvons ainsi servir de support technique auprès des communes, les alerter en ayant une veille technique et réglementaire, et servir de relais vers le niveau territorial. Nous pouvons imaginer remettre au goût du jour une forme d'ATESAT du début des années 2000. Une des formes de relais intégré est la

mutualisation de certains services.

A&T : Pour conclure, une anecdote (personnelle ou professionnelle) en lien avec ce sujet ?

GD : Je suis président de la section Antilles Guyane de l'Association Française des Ingénieur.e.s et Ingénieur.e.s Territoriaux en Chef – nous organisons une fois par an les Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale dont le sujet cette année est « L'intelligence collective pour relever le défi des territoires en transition ».

Cette manifestation s'est déroulée les 12 et 13 mai dernier à Metz.

A&T : Grégory, merci pour ton témoignage.

(2) Assistance technique de l'État pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire